

N/REF : 18/07/2024 17H26 C:024059 I:31350
V/REF : OSMIL805774127
V/Appel du Jeudi 18/07/2024 a 17H26

SDC '20 RASPAIL'
C/O FONCIA GRENOBLE
15, RUE LESDIGUIERES
B.P.343
38013 GRENOBLE CEDEX 01

V/REF.IMM. 353
IMMEUBLE : 20 RASPAIL
20 BIS RUE RASPAIL
38000 GRENOBLE

Fontaine, le 23 Juillet 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : ALLEE N20BIS RASPAIL - CONTACTER M/MME ? TEL *06 72430312* OU
MME NEMICHE (CS) TEL *06 62521945* OU MME KUKIELCZYNSKI (CS) TEL
MOTIF : INTERVENIR EN URGENCE POUR UNE FUITE AU NIVEAU DES GARAGES COMMUNS DE LA
RESIDENCE
Donneur d'ordre : Mme L. BORDE

NATURE DE L'INTERVENTION :
Travaux de plomberie dans les parties communes a l'intérieur de
l'immeuble.
LE 18/07/2024 A 19H00:
INTERVENTION DEPUIS LES GARAGES DE LA RESIDENCE
CONSTAT : IL Y A DES TRACES D'EAU
CONTROLE DE TOUTES LES ALIMENTATIONS ET EVACUATIONS - PAS DE FUITE
APPARENTE
REPLI CHANTIER

OBSERVATIONS : MP LCOMPTER Email envoyé le 19/07/24 a 17H07 Mme L. BORDE

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	1	29,12		29,12
1,50	H.Ouvrier Qualifié Plomberie le 18/07	1	70,75		106,12
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U.	HT	
1,00	Mise en oeuvre véhicule plomberie	1	39,46		39,46

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

FACTURE N° 4070144

TOTAL H.T.	174,70
T.V.A. a 10,00%	17,47
TOTAL T.T.C.En EURO	192,17

Valeur en votre règlement au 31 Aout 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN